



Section Lausanne

sud-lausanne@sud-vd.ch; tél. : 021 351 22 50 ; www.sud-vd.ch
SUD, section Lausanne, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne

COMMUNIQUE AU PERSONNEL

EQUITAS

Chères et chers collègues,

L'entrée en vigueur de la nouvelle grille de salaires, EQUITAS, a mis à nu les effets pervers du nouveau système de classification des fonctions. Des inégalités de traitement et le déclassement de certaines fonctions ont provoqué un très grand nombre d'oppositions et des réclamations, individuelles et collectives, face au nouveau statut. En effet, les recours individuels sont déjà 1650 et des dizaines de contestations collectives sont portées par des groupes professionnels.

Depuis le début du processus, le syndicat SUD-Lausanne a affirmé clairement que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Ville auraient dû avoir les mêmes possibilités de salaire-carrière que dans l'ancien système salarial. On ne change pas les règles du jeu au milieu de la partie. C'est pourtant ce que la Municipalité a délibérément décidé de faire.

Les commissions de recours prévues par la Municipalité se mettent en place. Il y faudra du temps. Pour aller plus rapidement, des moyens supplémentaires sont nécessaires ; la Commune doit les accorder immédiatement. La commission qui s'occupe des contestations individuelles est relativement déjà mis en place son organisation et son règlement. Celle qui prend en charge les plaintes collectives l'est moins.

Il est important que vous suiviez certaines règles, à savoir :

1. Pour ce qui concerne les **collectifs** qui ont fait opposition à la nouvelle classification sans le communiquer à une organisation du personnel, **il est nécessaire de s'annoncer aux syndicats pour que toute contestation soit introduite auprès de la commission ad hoc** par un ou plusieurs syndicats ou associations professionnelles.
2. De leur part, les personnes qui ont fait opposition à titre **individuel** doivent impérativement **argumenter leur opposition**. Chacune des personnes qui a contesté sa classification individuelle Equitas va recevoir un courrier de la Commission de recours pour l'inviter à motiver sa position. Pour aider les collègues qui le souhaitent, nous avons mis sur notre site une lettre-type pour argumenter leur contestation.

SUD-Lausanne est pleinement engagé dans cette bataille, en soutenant les collaborateurs et les collaboratrices qui le sollicitent, en accompagnant les collectifs dans leurs revendications. Notre syndicat participe activement dans les travaux des deux commissions.

Vous avez donc sur notre site une lettre-type pour argumenter votre contestation.

Notre secrétariat est à votre disposition pour toute consultation ou demande d'aide.

Cordiales salutations

Permanences :

Lundi 15 mai, mardi 16 mai, mercredi 17 mai, vendredi 18 mai, de 17 h à 18 h 30, dans les locaux de SUD, place Chauderon 5, 1003 Lausanne.